

Carte d'identité et passeport : la mairie équipée d'un dispositif biométrique

Plouzané
Refuge pour les abeilles

Le Pôle Mer, moteur d'innovation, de l'espace aux fonds des océans

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

BUHEZPLOUZANÉ #116

nov. '17

La vie de Plouzané

07 GRAND ANGLE

LE CCAS UN SERVICE POUR TOUS !



Plouzané
Ville phare



LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Si nous sommes heureux de vivre dans un cadre agréable et un environnement privilégié, nous devons aussi appréhender la réalité quotidienne, même si elle peut parfois s'avérer décevante et inquiétante.

À ce titre, la dernière édition des fêtes d'Halloween a largement dégénéré sur le territoire métropolitain y compris à Plouzané : containers de poubelles incendiés, effractions, véhicules et biens publics dégradés, ... Si ces incivilités sont purement gratuites pour leurs auteurs, elles ne le sont pas pour la collectivité et donc pour le contribuable.

La Ville travaille en relation avec la force publique. Au mois de novembre, elle a également décidé d'ajouter des moyens de surveillance et de contrôle. Ces dispositifs ont permis à la gendarmerie d'obtenir des résultats.

Parallèlement, la municipalité poursuit sa politique de prévention et d'insertion, en particulier avec les espaces jeunes de la Batterie

et de la Courte Echelle, ou avec l'ouverture de gymnases pendant les vacances. Les associations y contribuent en proposant des activités tant culturelles que sportives.

Cependant, les services publics et le tissu associatif ne pourront jamais tout faire : certains jeunes sont en manque de repères et il en va de la vigilance et de la responsabilité de tous et plus particulièrement de celle des parents pour permettre à tout Plouzanéen de vivre dans un climat serein. Il faut redonner à cette partie de notre jeunesse désorientée le sens du bien commun et du respect de l'autre. Gardons à l'esprit que le respect des règles de vie commune est la base du « vivre ensemble ».

Je souhaite que Plouzané demeure une commune où « le bien vivre » reste le maître mot : j'y travaille avec toute mon équipe.

Votre maire,

Bernard Rioual

03 CŒUR DE VI(LL)E

Le cœur de Castel Nevez en fête

04

ACTUALITÉ

CARTE D'IDENTITÉ
ET PASSEPORT :
LA MAIRIE ÉQUIPÉE
D'UN DISPOSITIF
BIOMÉTRIQUE

Trésorerie publique référente :
ça déménage !

Quand la créativité de jeunes pousses
rencontre l'Histoire

05 ACTUALITÉ

Saison culturelle : nouvelle formule !

Tout le monde déteste ses voisins !
Non ? Ah Bon !

06 07 08 GRAND ANGLE

Le CCAS : un service pour tous !

09 MOSAÏQUE

Les seniors, adeptes du septième art

La Courte Échelle transformée en
école de Poudlard !

La féerie de Noël s'invite à Plouzané

Il était une fois...

10

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLOUZANÉ, REFUGE
POUR LES ABEILLES

11

ÉC(H)ONOMIE

LE PÔLE MER,
MOTEUR D'INNOVATION,
DE L'ESPACE AUX
FONDS DES OCÉANS

12 HISTOIRE

Les anciennes mairies de Plouzané

13 MOSAÏQUE

Le littoral comme terrain de jeu

14 CULTURE BRETONNE

« Open the border » Digorit an harzoù

15 EXPRESSION LIBRE

Aller de l'avant, ... ensemble

Pour que Plouzané vive, en été aussi !

LE CŒUR DE CASTEL NEVEZ EN FÊTE



Il y avait foule samedi 14 octobre, à Kroas-Saliou : après l'inauguration officielle le matin, l'Hôtel de Ville ouvrait ses portes toute l'après-midi. L'occasion pour les Plouzanéens de découvrir le nouveau bâtiment, sous toutes ses coutures !

C'est à l'issue d'un peu plus de 2 ans de travaux et au son des binious et des cornemuses que la nouvelle maison commune a été inaugurée. De nombreuses animations ont rythmé l'après-midi : visite technique animée par l'architecte (à laquelle ont assisté une trentaine de personnes) découvertes décalées et loufoques animées par la compagnie plouzanéenne Impro Infini,...



Cette belle journée a également été animée par plusieurs moments musicaux : violons, piano, clarinettes ont ainsi donné une tonalité festive à l'ensemble. Pour l'occasion, l'artiste plouzanéen Mich Mao, bien connu pour ses oiseaux bigarrés, avait installé plusieurs de ses œuvres dans tout le bâtiment.

Des agents de la commune étaient présents pour répondre aux questions des nombreux visiteurs, jeunes ou moins jeunes, venus en famille ou entre amis. Ils ont pu donner des informations sur le fonctionnement des services municipaux et l'organisation interne du nouveau bâtiment.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : LA MAIRIE ÉQUIPÉE D'UN DISPOSITIF BIOMÉTRIQUE



Depuis mi-septembre, la Ville est dotée d'un dispositif numérique de recueil des données biométriques : il est ainsi de nouveau possible de créer ou renouveler sa carte d'identité et son passeport à Plouzané.

RENDEZ-VOUS ET PRÉ-DEMANDE

La première étape consiste à contacter l'accueil de la mairie. Les agents du service « État civil » vous indiqueront alors les pièces à fournir et organiseront le rendez-vous. Avant celui-ci, il est conseillé de préremplir un formulaire en ligne sur le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr, rubrique Papiers - Citoyenneté.

À NOTER

Les photos d'identité, qui doivent être faites dans une cabine photographique agréée ou chez un photographe, ne doivent pas être découpées à l'avance ; les agents s'en chargeront.

Aujourd'hui, il faut compter en moyenne un mois entre la prise de rendez-vous et la réception de sa pièce d'identité.



Renseignements et prise de RDV
à l'accueil de la mairie
02 98 31 95 30

QUAND LA CRÉATIVITÉ DE JEUNES POUSSSES RENCONTRE L'HISTOIRE

Le préau de l'école élémentaire de Kroas-Saliou a récemment changé de visage : de jeunes artistes ont été acteurs de l'embellissement de leur école en réalisant des fresques sur le thème de l'Histoire. Pendant 5 mois, dinosaures, machines à remonter le temps, grandes découvertes... ont ainsi passionné les élèves de CP, CE1, ULIS et les enfants présents en Temps d'Accueil Périscolaire (TAP). À l'origine de cette idée, la volonté de travailler ensemble et de faire coïncider le projet de l'école avec une activité organisée pendant les TAP. Pour David Salaun, coordinateur enfance jeunesse à la mairie, « *ce projet a permis de confirmer que les temps scolaires et périscolaires sont conciliables et complémentaires !* ».



enfants acteurs
du projet

TRÉSORERIE PUBLIQUE RÉFÉRENTE : ÇA DÉMÉNAGE !

À compter du 1^{er} janvier 2018, toutes les communes de la Métropole seront gérées par une seule et même Trésorerie, Brest métropole, 4 square Marc Sangnier, à Brest. C'est dorénavant

à cette adresse - et non plus à la trésorerie de Saint-Renan - qu'il conviendra de s'adresser pour les règlements des factures émises par la mairie et le CCAS.



SAISON CULTURELLE : NOUVELLE FORMULE !

À Plouzané, la culture se vit au quotidien. Le nouvel Agenda culturel, désormais trimestriel, regroupe les animations proposées par la Ville, les associations, les établissements scolaires... Cette année, le papier - à musique, découpé, relié... - est à l'honneur. Laissons-le parler !

UNE NOUVELLE FORMULE SUR-MESURE

Il y a un an, Plouzané se dotait d'un Comité culturel pour fédérer l'ensemble des acteurs artistiques autour d'une dynamique globale. Aujourd'hui, l'action porte ses fruits : grâce aux échanges et aux temps de rencontre entre les participants, l'offre culturelle de la commune a gagné en visibilité. Pour retranscrire au mieux son dynamisme, un nouvel outil, décliné en marque-page, a été mis sur

pied : avec un contenu élargi et trois parutions (septembre, janvier et avril), l'Agenda culturel rassemble tous les événements qui font la vitalité artistique de Plouzané.



événements
proposés entre
septembre et
décembre 2017

THÉÂTRE EXPOSITION, CONCERTS : LE PAPIER SOUS TOUTES SES COUTURES

En avril dernier, la médiathèque a lancé l'idée. Les autres membres du comité culturel n'ont pas tardé à s'en saisir : l'année 2017/2018 sera celle du papier. Origami, pop-up (l'art du pliage et du découpage), partition de musique, pièce de théâtre... le papier comme objet, mais également - et surtout -

comme support de création et relais de l'imaginaire. La saison a commencé fort avec, notamment, la balade musicale proposée par l'association Euterpe, le spectacle « Délires de livres » ou la pièce de théâtre « Molière m² ». Le mois de décembre ne sera pas en reste avec, le mercredi 13, à la médiathèque, un atelier de dessin numérique et, le même jour, le spectacle « Mon prof est un troll » au centre culturel.

Rendez-vous début janvier pour découvrir le deuxième volet de la saison. En attendant, la culture est bel et bien là, profitons-en !



Plus d'infos :

www.plouzane.fr/index.php/fr/se-divertir-et-sortir/la-saison-culturelle



TOUT LE MONDE DÉTESTE SES VOISINS ! NON ? AH BON !

Deuxième du genre, après le succès de « La plus petite fête foraine du monde », une création participative intercommunale va se créer tout au long de la saison 2017-2018. Avec l'aide, cette fois, de la compagnie Impro Infini, des habitants des communes de Plouzané, Plougastel-Daoulas, Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Gouesnou, Bohars et Guilers vont être amenés à travailler pendant plusieurs mois sur le projet WALLS.

Nourris du quotidien et des préjugés qui traversent les générations, la compagnie Impro Infini et les participants à la création

proposeront - avec humour et entrain - un spectacle où chacun s'amusera à faire semblant de détester ses voisins ! Une fiction créée de toutes pièces, pour s'intéresser aux autres, rire de soi et faire tomber les murs.

Dessin, vidéo, comédie, écriture, création d'objets, musique, danse, photographie... Les talents de chacun seront mis au profit de cette création qui s'annonce d'ores et déjà haute en couleur !

Appel à participants : pas besoin d'être auteur ou comédien pour prendre part à cette aventure ! De la bonne volonté et quelques heures suffisent.



Renseignements et inscriptions :

02 98 31 95 33
animation@plouzane.fr



LE CCAS : UN SERVICE POUR TOUS !

Chaque âge de la vie connaît ses problématiques : logement, emploi, santé,... Si de nombreuses structures - publiques, associatives, privées,... - se proposent d'y apporter des réponses, il n'est cependant pas toujours facile de s'y repérer. Au centre de ces dispositifs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle majeur dans l'information et l'orientation ainsi que dans la prévention et le développement social.

Le CCAS a pour objectif d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec de nombreux partenaires publics et privés. Il favorise ainsi les actions de proximité auprès de tous les publics : familles, seniors, personnes en situation de handicap, étudiants, personnes en difficultés financières...

ACCÈS AUX DROITS

Les agents du CCAS apportent des réponses concrètes aux habitants - ou les orientent - lorsque ceux-ci sont en recherche d'explications sur leurs droits dans le cadre de leurs démarches envers des institutions telles que la Sécurité Sociale ou sa branche « famille », la CAF. Pour des problèmes d'ordre financier, il peut orienter vers les assistantes sociales du CDAS. Il peut aussi mettre en relation avec les services de la CPAM pour des problèmes à assumer les restes-à-charges pour des médicaments ou des soins, ainsi que ceux induits par une maladie ou par une situation de fin de droits.

LE CLIC : UN LIEU D'INFORMATION AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Pour les personnes âgées et leur entourage, le CCAS de Plouzané est une antenne CLIC, conventionnée avec Brest métropole. À ce titre, il assure des missions d'accueil, d'information, d'écoute et de soutien aux familles. Il oriente vers les services et les

solutions localement disponibles pour faciliter les démarches à entreprendre.

Ce partenariat avec la Métropole permet, si la situation le nécessite, de procéder à une évaluation à domicile de la situation et des besoins de la personne afin d'élaborer un plan d'aide individuel. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : mise en place d'une aide aux tâches quotidiennes, portage de repas, adaptation du domicile, aide à la constitution d'un dossier d'admission en établissement (EHPAD) et information sur les dispositifs d'aides financières nécessaires.

Enfin, le réseau CLIC a permis la mise en place d'un service d'aide aux aidants, à Plouzané. Il y est proposé un soutien psychologique et anonyme et une aide aux démarches.

PERTE D'AUTONOMIE

Le CCAS intervient également dans l'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie. Il aidera l'accompagnant à mener son parcours à travers le milieu médical en lien avec le Conseil départemental, les Caisses d'Assurances Maladie et les organismes d'aides à domicile. Après avoir identifié, avec le médecin traitant, le niveau de perte d'autonomie de la personne à aider selon un barème national, dit « GIR », un dossier de demande d'APA pourra être proposé et déposé au Conseil Départemental.



Pour en savoir plus sur le bien- vieillir :

Le guide intercommunal « Bien vieillir dans nos communes » est disponible au CCAS ainsi que sur www.brest.fr rubrique Au quotidien / Vivre ensemble à tous âges / Retraités & Personnes âgées

Et aussi <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

PETIT GLOSSAIRE

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

GIR : Groupe Iso-Ressources



MAINTIEN À DOMICILE

Les structures d'aides à domicile sont assez nombreuses sur les environs de Plouzané. Le CCAS de Plouzané possède une liste complète de ces prestataires et sait orienter les familles pour des besoins de ce type.

Dans le cas d'une recherche de soins à domicile, une personne peut être confrontée aux limites des services assurés par le secteur libéral. Le CCAS pourra alors orienter vers d'autres interlocuteurs comme les SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ou le SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le CCAS de Plouzané propose également un service de portage de repas à domicile : il a été confié à un prestataire extérieur, Les Amitiés d'Armor. Cependant, les agents du CCAS restent les interlocuteurs privilégiés de ce service de proximité. Il permet d'assurer la distribution d'une trentaine de repas quotidiens vers des personnes en difficulté pour les préparer elles-mêmes et d'assurer un lien social avec ces habitants parfois isolés.

LA MALADIE D'ALZHEIMER

Les cas de maladie d'Alzheimer forment un exemple typique où le CCAS apporte un appui important aux familles. En effet, même si le territoire bénéficie d'un réseau bien étayé, il n'est pas facile pour elles d'identifier les interlocuteurs pertinents parmi les diverses associations et les structures spécialisées.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Entre médecins généralistes, kinésithérapeutes, dentistes, infirmiers, sages-femmes, pharmacies ou ostéopathes, la commune de Plouzané est particulièrement bien pourvue en personnels de santé. De plus, l'organisation de l'offre de soins s'est bien adaptée aux particularités géographiques de Plouzané, chaque pôle disposant d'une certaine « autonomie » grâce à la présence de tout ou partie de ces professions médicales ou paramédicales.



Le SPASAD des Mutuelles de Bretagne a développé un ensemble de services à domicile pour permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

- Sièges : 2 rue George Sand - 29200 BREST
Tél. 02 98 43 36 36 - contact.spasad@mutuelles-de-bretagne.fr
- Annexe Brest St Pierre - 22 rue du Panier Fleuri
Tél. 02 98 49 79 14

Les aides-soignantes du SPASAD des Amitiés d'Armor interviennent à domicile auprès de la personne âgée ou en situation de handicap afin de dispenser, sur prescription médicale, des soins d'hygiène.

- Les Amitiés d'Armor - 11, rue de Lanrédec - 29200 Brest
Tél. 02 98 03 06 77 - amities@amities-armor.asso.fr

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

Le CCAS assure également plusieurs animations ou moments de solidarité tels que les cinés-séniors, le goûter des aînés, les Tréteaux chantants ou les colis de Noël. Ces temps forts favorisent le maintien d'une vie sociale à tout âge de la vie.

Organisés par le CCAS, les séjours « ANCV » ont pour objectif de favoriser l'accès aux vacances pour des séniors qui, pour des raisons économiques, de santé ou d'isolement, ne partent plus. Sous conditions de ressources, l'ANCV apporte une aide financière pouvant aller jusqu'à la moitié du coût du séjour. Le transport en car jusqu'au lieu de vacances est organisé par le CCAS. Ce sont ainsi 30 à 40 personnes qui peuvent découvrir chaque année des destinations comme Moëlan-sur-Mer, l'Île de Ré, Noirmoutier...

Enfin, la mise en place d'un service de transport solidaire, Le Plouz'karr, permet lui aussi de rompre l'isolement des personnes handicapées ou de plus de 60 ans dont les déplacements deviennent difficiles.

AIDES LÉGALES ET AIDES FACULTATIVES

Le CCAS participe à l'instruction des dossiers de demandes d'aides sociales à l'hébergement ou à l'aide-ménagère accordée par le Conseil départemental, sous conditions de ressources.

Son Conseil d'administration met également en place des dispositifs d'aide à la population : après examen de dossier, il peut ainsi accorder une aide financière pour des inscriptions d'enfants en ALSH. Des aides analogues peuvent être accordées aux élèves inscrits en cantine des écoles privées (les élèves des écoles publiques bénéficiant de tarifs dégressifs).

Il étudie des demandes d'aides ou d'avances financières exprimées par des familles en difficulté. Il travaille en lien avec les assistantes sociales, les associations carita-



9 séjours vacances organisés pour les séniors + de 60 ans



200 convives au goûter-spectacle pour les 70 ans et +

tives de la commune (Restos du cœur, Secours populaire, Secours catholique,...) pour accompagner ces familles.

Dans les cas difficiles ou sensibles, le citoyen se voit systématiquement remettre les coordonnées d'une assistante sociale qu'il est invité à rencontrer. Des permanences se tiennent à l'Espace-Tabarly ou au Centre Départemental d'Action Sociale, à Brest Saint-Pierre. Un échange plus complet avec une assistante sociale permet d'évaluer globalement la situation pour mieux orienter la personne et l'ac-

compagner dans ses démarches. Le CCAS peut faciliter le premier contact mais le citoyen reste libre de son choix.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le CCAS gère la liste d'attente des demandeurs de logements sociaux auprès des bailleurs pour répondre au mieux à la demande. Il informe des procédures à suivre. Même si les attributions de logements sociaux sont décidées par les bailleurs, le CCAS émet des avis compte-tenu de sa connaissance des dossiers.

Afin de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et de celles de plus de 60 ans dont les déplacements s'avèrent difficiles, la Ville de Plouzané a mis en place un service de transport solidaire sur la commune.

Piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et fonctionnant à l'aide de bénévoles, ce service est assuré :

- le mardi après-midi, de 13 h à 17 h 30,
- le mercredi matin, de 9 h à 12 h,
- le vendredi après-midi, de 13 h à 17 h 30,
- lors d'animations organisées par la commune : tréteaux chantants, cinés-séniors, Noël à Plouzané...

Le but est de permettre l'accès aux services, aux animations et aux commerces du territoire communal.

Le coût du trajet Aller-Retour est de 1 €.

Renseignements auprès du CCAS : 02 98 31 95 42

LES SÉNIORS, ADEPTES DU SEPTIÈME ART

Le rendez-vous est devenu incontournable pour de nombreux séniors de la commune. Chaque mois, et plus précisément le deuxième jeudi, les spectateurs se pressent aux portes du centre culturel François-Mitterrand pour assister à la séance du ciné-séniors.

Proposé gratuitement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces après-midi répondent à l'attente de celles et ceux qui n'ont pas l'opportunité d'aller au cinéma, et sont prétextes à la rencontre. En offrant ce moment de convivialité, toujours clôturé par un goûter, la Ville permet à ses aînés de stimuler leur imaginaire et leur sens de la critique.

Très éclectique, la programmation met souvent à l'honneur des films qui

prêtent à sourire : Papa ou maman 2, Médecin de campagne, Un incroyable talent... Un point commun à tous ces films ? Offrir la possibilité de passer un bon moment !



séances de ciné-séniors par an.
75 spectateurs en moyenne

Nouveauté : depuis septembre 2017, le Plouz'Karr, véhicule de transport solidaire de la commune, peut être réservé pour se rendre aux séances du ciné-séniors.



LA COURTE ÉCHELLE TRANSFORMÉE EN ÉCOLE DE POUDLARD !

A l'occasion d'Halloween, l'univers d'Harry Potter s'est invité au centre social. Spectacle de magie, salle des sciences, labyrinthe, forêt interdite, match de quiddich... ces activités familiales, mises sur pied grâce aux bénévoles et aux usagers, ont rencontré un vif succès !



LA FÉERIE DE NOËL, S'INVITE À PLOUZANÉ



Dimanche 17 décembre, pour la première fois à Trémaidic, les Plouzanéens pourront fêter Noël avant l'heure. Dans une ambiance festive et familiale, vous retrouverez le traditionnel marché de Noël, animé par des associations de la commune et par l'école de musique.

Aux abords, plusieurs spectacles pour petits et grands seront joués de 14 h à 18 h 30 et mettront la féerie à l'honneur : échasses, jonglage, conte en ballons alliant magie et bulles géantes...

Pour se réchauffer, vin et chocolat chauds, servis gratuitement à partir de 16 h, seront également de la partie. Ne manquez pas ce rendez-vous convivial !

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Fruit d'un partenariat entre la médiathèque, les ateliers théâtre municipaux et l'école de musique La Batterie, des contes seront mis en musique samedi 9 décembre, à 17 h, à la médiathèque.

Petits et grands, à partir de 4 ans, pourront ainsi se laisser emporter par la magie et la féerie de l'hiver. Violoncelles, guitares ou pianos viendront animer deux histoires, joliment contées par les deux animatrices des ateliers théâtre municipaux.

PLOUZANÉ, REFUGE POUR LES ABEILLES

Maillon indispensable à la reproduction des plantes, les abeilles sont pourtant menacées de disparition. Leur mortalité s'est en effet largement aggravée depuis une vingtaine d'années, passant de 5 % par an à 30 % en moyenne. Si les causes sont multiples, les solutions pour lutter contre ce fléau le sont tout autant.

DISPARITION MONDIALE...

À l'origine de la pollinisation, les abeilles et autres insectes pollinisateurs assurent 35 % des ressources alimentaires de la planète. Leur rôle est donc primordial. Et pourtant, depuis une trentaine d'années, les populations d'abeille ne cessent de s'effondrer. Le recours excessif aux pesticides, dans l'agriculture mais aussi au sein des jardins particuliers, figure au premier rang des causes de la mortalité des abeilles. Parmi les autres raisons de leur disparition, on peut citer la présence de parasites (le varroa notamment), les effets néfastes des monocultures qui ne fournissent pas assez de nourriture et les ravages du frelon asiatique.

SOLUTIONS LOCALES !

À Plouzané, de nombreux acteurs s'engagent, au quotidien, dans la préservation des abeilles. Parmi eux, une vingtaine d'apiculteurs, tous amateurs - c'est-à-dire s'occupant de moins de 40 ruches - constitue un chaînon indispensable. En offrant à ces insectes un logement confortable et une attention aussi efficace que discrète, ils veillent à leur bonne santé. Tout en vous promenant, vous pourrez facilement apercevoir une ruche au détour d'un chemin : à Ilioc, sur la route de Saint-Renan, près du Mengant...


50 000

c'est le nombre
moyen d'individus
que compte
une ruche

Et depuis peu, à Trémaïdic ! La Ville s'est en effet associée à trois apiculteurs de la commune pour installer un rucher municipal près des stades. Un moyen d'aller encore plus loin dans la préservation de la biodiversité !



INSTALLER DES RUCHES CHEZ SOI ? UNE VRAIE BONNE IDÉE !

L'idée de produire votre propre miel et de sauver une espèce animale menacée vous séduit ? N'hésitez plus, installez des ruches dans votre jardin ! En plus de contribuer directement à la préservation de la biodiversité, vous pourrez déguster du miel fait maison.

Avant de vous lancer dans l'aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec un apiculteur local (coordonnées disponibles en mairie), afin qu'il puisse vous donner astuces et recommandations. Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Finistère (GDSA 29) propose également des stages d'initiation pour se lancer : connaître l'abeille, manipuler les outils, sortir les cadres, récolter le miel...

Avant toute installation, assurez-vous que les distances de sécurité nécessaires avec le voisinage (définies par le préfet) sont respectées. Pensez également à l'implanter dans un endroit où les ressources en nectar et en pollen suffisent. N'hésitez pas à semer quelques graines de prairie fleurie afin que les abeilles puissent butiner à volonté !

Enfin, privilégiez les essaims d'abeille noire (*Apis Mellifera Mellifera*), de souche locale, beaucoup plus résistante aux agressions extérieures et aux maladies.



Plus d'infos : <https://gdsa29.apibreizh.fr/>



LE PÔLE MER, MOTEUR D'INNOVATION, DE L'ESPACE AUX FONDS DES OCÉANS

Depuis le printemps dernier, Plouzané héberge les locaux du Pôle Mer Bretagne Atlantique au sein du Technopôle et au bord du Parc marin.

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique soutient les projets à vocation maritime dès lors que ceux-ci se caractérisent par un caractère innovant prononcé. Il intervient ainsi sur tous les bassins d'emploi des régions Bretagne et Pays de la Loire en créant des partenariats entre les secteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les projets retenus sont labellisés par le Conseil d'administration du Pôle Mer. Concrètement, un projet labellisé par cet établissement accroît ses chances d'aides financières et pourra accéder à des fonds spécifiques.



INNOVATION

Ainsi, depuis près de 2 ans maintenant, le Pôle Mer s'implique sur la thématique des liaisons satellites : si la France et l'Europe procèdent à des investissements importants en matière de satellites d'observation, ceux-ci restent principalement à usage scientifique. Or, il est aujourd'hui primordial que certaines données acquises soient également accessibles aux entreprises. En effet, les informations météorologiques ainsi que celles liées aux courants ou à la dérive des glaces sont importantes pour les services d'aide au routage maritime. L'État est aussi intéressé par la connaissance des bateaux et de leurs trajets afin de lutter contre l'immigration clandestine, les trafics de drogue ou les pollutions. Deux entreprises - CLS et E-odyn - et un établissement d'enseignement supérieur et de recherche - l'IMT Atlantique - tous établis sur le Technopôle, travaillent sur

ILS SONT DEUX

Deux Pôles Mer ont été créés en 2005 avec le statut d'association loi 1901 : Le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le Pôle Mer Méditerranée, situé à Toulon. Créés en même temps et sur la base d'une même approche, ils partagent les mêmes thématiques et œuvrent toujours de concert, bien qu'indépendants.

le partage des données satellitaires dans le cadre de projets labellisés par le Pôle Mer.

À l'heure où la 4G est accessible de plus en plus loin au large des côtes, la cyber-sécurité est une autre thématique pour laquelle le Pôle Mer impulse des collaborations industrie-recherche.

COMMUNICATION

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique siège au sein d'instances telles que le Comité interministériel France Maritime, animé par le Secrétaire général de la mer. Il est ainsi acteur de la gouvernance maritime. Il est également créateur, animateur ou partenaires de rencontres professionnelles ou d'actions de communication grand public. « En effet, il est indispensable que le citoyen connaisse pour décider » assure Patrick Poupon, directeur du Pôle Mer.



Plus d'infos

<http://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com/fr>

<https://twitter.com/PoleMerBA>

LE PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE EN CHIFFRES

- 350 adhérents dont 200 PME
- 6 domaines d'actions : sécurité, nautisme, énergie, ressources, environnement, infrastructures.
- 304 projets labellisés pour lesquels la partie « innovation » représente un budget global de 860 M€
- 240 millions d'euros d'aides publiques débloqués depuis 2005
- 7 salariés et 20 collaborateurs mis à disposition par les adhérents

LES ANCIENNES MAIRIES DE PLOUZANÉ

Le nouvel hôtel de ville a ouvert ses portes fin mai. Avant lui, plusieurs bâtiments se sont vus attribuer la fonction de « maison commune ». Retour en mots et en images sur ce passé fondateur de l'histoire de la commune.

1791

Le « conseil général de la commune de Plouzané » dit avoir l'habitude de se rassembler « après la grande messe », « au lieu ordinaire des séances de la municipalité », possiblement « en la chambre de la sacristie », selon un usage hérité du fonctionnement du conseil de fabrique, c'est-à-dire du conseil paroissial de l'Ancien Régime.

1842

La mairie est installée dans une maison qui a également abrité l'école primaire des filles : située au Bourg, au niveau de l'actuel terre-plein qui sépare la rue Le Gonidec des 2 branches de la rue de l'Arvor (n° 406 sur la section L du cadastre napoléonien¹), elle a été détruite en 1971².



En 1842, la mairie est installée dans une maison située au bourg, aujourd'hui détruite.
Source : archives de J.-F. Simon

1869

Cette année-là, à l'actuel n° 13, rue du Régiment-Normandie-Niémen, un bâtiment est construit, face à l'école, pour servir de logement à l'instituteur. La mairie y est aménagée au rez-de-chaussée. Cette maison est toujours propriété communale : souvent désignée « l'ancienne poste », elle permet d'offrir aujourd'hui de petites salles aux associations.

1911

Cependant, cette bâtisse s'avérant être « très humide et très mal placée, [le conseil municipal] autorise M. le Maire à traiter avec Mme Veuve Le Gac » pour convenir de la location de l'immeuble lui appartenant, à l'actuel n° 1, rue de La Trinité.

Après guerre, la mairie déménage au rez-de-chaussée de la maison située de l'autre côté de la rue : l'actuel n° 1, rue du Régiment-Normandie-Niémen.



La mairie sera successivement située dans la maison de droite (l'actuel n°1, rue de La Trinité), puis dans celle de gauche (l'actuel n°1, rue du Régiment-Normandie-Niémen).

1972

De 1972 à 1976, une mairie provisoire est installée dans une baraque de la Reconstruction, montée près de l'actuel presbytère. Pour la première fois, la mairie dispose d'un bâtiment dédié aux seuls services municipaux. Par rapport à la situation antérieure, cette baraque offre plus d'espace : elle permet l'installation d'un accueil, d'un bureau du maire et d'un second pour le secrétaire de mairie, ainsi que d'une salle pour les réunions du conseil municipal et les cérémonies.



À droite, la mairie implantée dans une baraque de la Reconstruction. À gauche, l'actuelle salle municipale du Bourg.
Source : archives de J.-F. Simon

1976

Une mairie-bureau de poste est construite à Kroas-Saliou, au centre de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) créée en 1973. La première pierre est posée le 8 janvier 1976 et l'inauguration a lieu un an plus tard le 8 janvier 1977. La vie de ce bâtiment est retracée dans le Buhez Plouzané n° 115.

Toutes les citations sont extraites des registres de délibération du conseil municipal. Cette rétrospective a pu être réalisée grâce aux recherches de Jean-François Simon, ethnologue habitant à Plouzané. Un grand merci à lui.

¹ Archives municipales de Plouzané, plan cadastral de 1842.

² Archives personnelles, photo Jean-François Simon.

LE LITTORAL COMME TERRAIN DE JEU

Les pieds dans l'eau, Plouzané bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Son littoral offre de véritables paysages de cartes postales. Par la nature de leurs activités, l'Association des Plaisanciers Du Dellec (APDD) et *Dellec plongée* profitent pleinement, au quotidien, de cet environnement unique.

BATEAUX SUR L'EAU...

Avec plus de 150 adhérents, l'APDD est bien connu dans le paysage associatif plouzanéen. Créée il y a 40 ans pour rassembler les plaisanciers autour d'un lieu agréable à vivre, l'anse du Dellec, l'association a toujours défendu l'accessibilité de tous à la plaisance en mer. L'organisation de cette activité s'est d'abord concrétisée par l'installation de 110 corps-morts et par la signature d'une convention entre la Ville et l'association.

Au milieu des années 1990, le paysage, jusqu'alors constitué d'une plage et d'une grève, ainsi que de quelques cabanes en bois sur les hauteurs, s'est transformé avec la construction d'une cale [rénovée en 2015], d'un accès routier et d'un parking. Aujourd'hui, les adhérents profitent des 115 mouillages existants et n'hésitent pas à s'entraider pour réparer leurs bateaux. L'association entretient également des relations avec les adhérents de *Dellec Plongée*, auparavant section de l'APDD, mais aujourd'hui association indépendante comptant près de 90 membres.



Le port du Dellec, un site exceptionnel



Plus d'infos

APDD

<http://ledellec.free.fr/ledellec/index.html>

Dellec plongée

<http://www.dellec-plongee.fr/>



IMMERSION EN EAU CLAIRE

Cela fera bientôt 11 ans que les adhérents de *Dellec plongée* sillonnent les eaux claires de la rade de Brest ou de la mer d'Iroise à la découverte de l'univers sous-marin. Faune, flore, reliefs, épaves du Dellec ou canonnières, les plongeurs prennent beaucoup de plaisir à découvrir les secrets du monde immergé. Une section "randonnée palmée" vient d'ailleurs de voir le jour et permet à ses adeptes d'aller encore plus loin dans la découverte des trésors sous-marins.

En plus des deux sorties programmées chaque week-end, des encadrants dispensent des formations toute l'année : les cours théoriques ont lieu à Plouzané et l'enseignement pratique, à la piscine Foch de Brest. Les adhérents prennent par ailleurs grand soin du bateau de l'association, « *La petite Julie* », qui leur permet d'explorer leur terrain de jeu et d'initier les novices en proposant régulièrement des baptêmes ouverts à tous. « La plongée accessible », credo de l'association, a donc de beaux jours devant elle !

« OPEN THE BORDER » DIGORIT AN HARZOÙ

Setu anv ar film a zo bet diskouezet nevez zo e Kreizenn sevenadurel Plouzane.



Kontañ a ra istor un nebeud repuidi kurd o deus ranket tec'het eus Bro Irak, abalamour d'ar brezel renet gant Daech. Ar sevener, Mikael Baudu, en doa kejet gant tri yezidi yaouank, Saif, Seve ha Tarik e 2 015 Pa oa bet o sevel ar film « Kurdistan, huñvreal an nevez amzer ». Dalc'het en doa darempredoù ganto, ha p'en doa gouezet e oant o klask treuziñ ar mor war bigi bihan etre Bro-Durkia ha Bro-C'hres, en doa divizet mont da filmañ anezho. N'eo nemet d'an dekvet gwech e oant deuet a-benn da dreuziñ. Diskouez a ra ar film petra eo buhez ar repuidi e Gresia : berniet e vezont e porzh Aten, da gentañ, ha da c'houde e vezont kaset d'ar c'hampoù e Norzh ar vro, war harzoù Makedonia. Eno e vevont e-pad mizioù dindan teltennoù bras, e-touez ar vein hag ar pri. Gortoz a reont e vefe digoret an harzoù evit gellet mont da Vro-Alamagn,

evit al lod vrasañ anezho. Met hir e kavont o amzer, ha start eo bevañ evel-se, berniet an eil re war ar re all. Kounnar a sav enno, a-wechoù, pa welont e chom stanket an norioù, ha lod a gustum tarzhañ. A-benn ar fin, e teuont a-benn da gaout an aotre da dremen ha da vont betek Bro Alamagn, evit adkavout tud all eus o familh. Ur film fromus eo, kriz a-wechoù, a ziskouez matre petra eo tonkad repuidi Siria hag Irak, a rank kuitaat pep tra evit mont da gregiñ gant ur vuhez nevez, pell eus o bro. Klevet e vez meur a yezh er film : brezhoneg, kurdeg, galleg, saozneg, arabeg, hag istitlet eo e galleg. Produet eo bet gant France 3 Breizh, Tébéo, Tébésud, TVR ha Brezhoweb. Diskouezet eo bet un tammig e pep lec'h, ha zoken e Bro Alamagn, hag en ur Skol Veur er Stadoù Unanet.

DIVERRADENN RÉSUMÉ

« Open the border », « Ouvrez la frontière », est le nom du dernier documentaire, en version originale sous-titrée en français, de Mikael Baudu, qui a été projeté récemment à Plouzane. Le réalisateur a suivi pendant des mois le périple de réfugiés kurdes de la minorité yézidie, qui ont dû fuir devant Daech, traverser la mer Egée au péril de leur vie et qui se sont retrouvés bloqués dans un camp de 14 000 personnes à la frontière gréco-macédonienne, avant, finalement d'être accueillis en Allemagne. Un documentaire émouvant, parfois dur, qui montre bien la vie des réfugiés qui se retrouvent entassés dans des camps des mois durant. Un film en plusieurs langues (breton, anglais, kurde, arabe) co-produit par France 3 Bretagne, Tébéo, Tébésud, TVR et Brezhoweb, qui a été projeté dans plusieurs villes en France, et même en Allemagne ainsi que dans une université américaine.

ALLER DE L'AVANT, ... ENSEMBLE

Nous avons vécu une bien belle journée le samedi 14 octobre, jour de l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville. Après une matinée protocolaire avec les invités officiels, le nouvel édifice était ouvert l'après-midi à toute la population. Les Plouzanéens sont venus nombreux voir leur nouvelle maison commune, agrémentée pour l'occasion d'œuvres de l'artiste plasticien local Mich' Mao. Accompagnés de l'architecte, d'agents municipaux ou d'élus, les visiteurs ont ainsi découvert des locaux sobres, fonctionnels et lumineux. Les travaux en cours dans l'environnement immédiat du bâtiment, sous la maîtrise d'œuvre de Brest Métropole, amélioreront encore, après leur achèvement, l'intégration de ce nouvel hôtel de ville dans le futur paysage du centre-ville.

Si nous bénéficions de ces moments de fête, nous sommes aussi confrontés à des situations beaucoup moins réjouissantes. Ainsi pendant les dernières vacances de la Toussaint, nous avons relevé de nombreux actes de délinquance dans les bâtiments municipaux ou chez des particuliers. Nous ne comprenons pas ce genre de comportements mais nous devons y faire face. Nous sommes en présence de quelques jeunes désorientés pour qui la « casse » devient un « passe-temps ». Cependant, ne tombons pas dans l'amalgame d'une jeunesse mal éduquée même s'il faut rappeler le rôle primordial de la responsabilité des parents. Le problème de ces jeunes délinquants est un problème de société et Plouzané n'en est pas la seule victime. Nous devons y réfléchir et composer avec les remèdes qui nous sont proposés : la prévention, la vigilance, la sécurisation et la sanction. Si nous voulons annihiler ou voir diminuer cette délinquance, ce sera par une prise de conscience collective et une action citoyenne concertée entre plusieurs

intervenants : les parents, les écoles, la Ville, la gendarmerie, les Plouzanéens...

Toutefois, évitons qu'un traumatisme d'insécurité s'installe dans les esprits des Plouzanéens : nous n'en sommes pas là.

Pour qu'il fasse toujours bon vivre à Plouzané, la majorité municipale décide de projets et d'actions qui améliorent le quotidien et préparent le futur.

Ainsi les travaux en cours au gymnase de Kroas-Saliou permettront aux associations et aux écoles de disposer d'une nouvelle salle et d'espaces entièrement rénovés. Le gymnase du Bourg va également bénéficier d'une extension pour héberger les locaux administratifs et techniques du DOJO. Le local du Pac-Foot est également agrandi. Enfin, un parking est à l'étude pour remédier au stationnement désordonné que connaît le site de Keramazé les jours de matches de rugby. Des études sont menées pour que les établissements culturels de la commune soient en cohérence de sa taille et de sa population. Des moyens importants sont engagés dans les écoles publiques pour un accueil scolaire et périscolaire de qualité.

Dans ces temps d'austérité où les collectivités locales sont mises au régime sec, Plouzané maintient ses investissements à un niveau élevé tout en conservant une situation financière saine, signe d'une bonne gestion communale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le groupe majoritaire « Plouzané, ensemble continuons ! »

POUR QUE PLOUZANÉ VIVE, EN ÉTÉ AUSSI !

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, l'été sera loin. Mais déjà se prépare la saison culturelle 2018. Il est donc temps de s'intéresser à ce que propose Plouzané pendant la période estivale. Et sans parler de météo, l'été 2017 a été morne à Plouzané, la rubrique communale disparaissant presque totalement des quotidiens locaux.

Pourtant, une commune comme Plouzané, ne peut pas se permettre de somnoler tout l'été. Tant pour les plouzanéens que pour les visiteurs de passage, elle doit se montrer attractive.

Un guide des chemins, des sites naturels et bâtis de Plouzané est attendu depuis des années. Il contribuerait à améliorer la visibilité du patrimoine communal qui devrait également être mis à l'honneur à l'occasion des journées du patrimoine en septembre. Bénéficiant de la présence du Technopole, Plouzané devrait être à la pointe de la technologie en mettant à disposition des supports innovants, des applis utilisant les concepts de réalité virtuelle ou augmentée pour rendre attractif et vivant ce patrimoine. Mais... rien ne bouge de ce côté !

Au chapitre de l'existant, il faut quand même mentionner les quatre vendredis du Dellec en juillet, dont la programmation n'a pas fait l'unanimité en 2017. Ces manifestations coûtent cher et mobilisent le personnel municipal. Si elles rencontrent un vrai succès populaire, rendent la culture accessible et contribuent à l'animation et au rayonnement de la commune, alors elles sont à développer. Par contre, si le public se fait plus rare et si la programmation n'est plus à la hauteur, elles doivent être repensées.

Toujours au Dellec, nous regrettons que la portion du sentier côtier située au pied du fort reste fermé à la circulation en raison de risques d'éboulements depuis trop longtemps. Le temps passe et le problème n'est pas traité, créant une coupure sur le GR34 qui suit l'un des plus beaux littoral de France.

Si le site du Dellec a ses concerts, quel avenir peut-on envisager pour le site emblématique du Minou ? Restera-t-il un lieu de promenade aux espaces verts peu entretenus ? Laissera-t-on le sémaphore se dégrader jusqu'à le condamner à la démolition, comme ce fut le cas pour la maison du gardien de phare ? La vieille table d'orientation en granit et la batterie ne méritent-elle pas de sortir de l'état d'abandon où elles se trouvent ?

Nous demandons une mise en sécurité et une mise en valeur de l'ensemble du site pour lui donner une vocation culturelle complémentaire de celle du Dellec et lui permettre d'accueillir spectacles ou expositions, au moins pendant la période estivale.

Enfin, comment justifier que les professionnels qui pourraient vivre du tourisme, hôtel, gîtes, chambre d'hôtes, restaurants, aient été contraints, comme tous les autres acteurs de la vie économique de la commune, de supprimer les panneaux qui signalaient leur existence sur la voie publique sans qu'aucune solution de signalétique commerciale ne soit mise en place par la collectivité pour, là encore, contribuer à son dynamisme ? Ce n'est pas ce que nous souhaitons pour Plouzané !

Les élus du groupe Plouzané Demain

Yves Du Buit, Françoise Guéneuguès, Nicolas Demercastel, Yvonne Thomas, André Lasquelles, Roseline Thomas, Francis Le Bian, Jean-Luc Batany – contact@plouzane-demain.fr

DÉCEMBRE

SAMEDI 2

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Arbre de Noël de l'association A petits pas
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Concert des élèves de l'École de musique

DIMANCHE 3 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Couscous organisé par la FNACA

VENDREDI 8 ÉCOLE DE KROAS SALIOU
Marché de Noël, organisé par Koras Saliou bouge

SAMEDI 9 MÉDIATHÈQUE
Petits contes de Noël

DIMANCHE 10 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Vide-grenier, organisé par le PAC Foot

MERCREDI 13

- MÉDIATHÈQUE Atelier dessin numérique sur tablette
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Spectacle « Mon prof est un troll »

JEUDI 14

- SALLE MUNICIPALE DU BOURG Repas du PAC MAC
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Ciné-séniors

SAMEDI 16

- SALLE MUNICIPALE DU BOURG Portes ouvertes des Vanniers de l'Arvor
- MÉDIATHÈQUE Les p'tites histoires
- Ar pred fin ar bloavezh, organisé par Brezhoneg e Plouzane

DIMANCHE 17 TRÉMAÏDIC
Noël à Plouzané

MERCREDI 20 MÉDIATHÈQUE
L'heure du conte

VENDREDI 22 FOYER LAÏQUE
Tombola et pot de l'amitié organisés par l'Amicale laïque

JANVIER

SAMEDI 6 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Loto, organisé par le PAC Foot

JEUDI 11

- SALLE MUNICIPALE DU BOURG Soirée organisée par le Bureau des Étudiants de l'ESIAB
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Ciné-séniors

VENDREDI 12

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Vœux du Maire
- MÉDIATHÈQUE Les p'tites histoires

DIMANCHE 14

- SALLE DE TRÉMAÏDIC Vide-grenier, organisé par l'APEL Saint-Michel
- FORT DU DELLEC Pot de début d'année du PAC MAC

MERCREDI 17 ÉCOLE DE MUSIQUE
LA BATTERIE Moment musical

JEUDI 18 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Galette des rois organisée par ALAPAGE

VENDREDI 19 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Galette des rois des officiers mariniers

SAMEDI 20

- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Concert par l'école de musique
- MÉDIATHÈQUE « Rêves party »
- SALLE DE TRÉMAÏDIC Loto, organisé par l'APE de l'école du Bourg

MERCREDI 24 MÉDIATHÈQUE
L'heure du conte

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

SALLE DE TRÉMAÏDIC
Salon Vins et gastronomie, organisé par le Comité des fêtes des écoles libres

FÉVRIER

SAMEDI 3

- MÉDIATHÈQUE Les p'tites histoires
- SALLE DE TRÉMAÏDIC Loto, organisé par le PAC Rugby

JEUDI 8

- SALLE MUNICIPALE DU BOURG Soirée organisée par le Bureau des Étudiants de l'ESIAB
- CENTRE CULTUREL FRANÇOIS-MITTERRAND Ciné-Séniors

SAMEDI 10

- MÉDIATHÈQUE Vente de livres sortis des collections
- SALLE POLYVALENTE DE LA TRINITÉ Soirée dansante, organisée par Méli Mélodie Danse

DIMANCHE 11 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Kig ha farz, organisée par la paroisse

JEUDI 15 FOYER LAÏQUE « Parenthèses »
par la compagnie Mélimalo

DIMANCHE 18 SALLE DE TRÉMAÏDIC
Vide-grenier, organisé par l'Amicale laïque

MERCREDI 20 ÉCOLE DE MUSIQUE
LA BATTERIE Moment musical

